

# AIDE À L'ACHAT D'UN BROYEUR À USAGE DOMESTIQUE

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Pour favoriser l'usage de broyeurs de végétaux par les particuliers et ainsi limiter le dépôt de déchets verts en déchèterie, le Pays Voironnais a instauré un système d'aide à l'achat de broyeur. Il s'agit d'une aide financière fixée entre 25% et 40%, en fonction du nombre d'acquéreurs, du prix d'achat TTC d'un broyeur dans la limite de 500 € TTC par broyeur neuf acheté. Cette offre s'adresse uniquement aux habitants du Pays Voironnais (professionnels non concernés).

**La demande d'aide ne vaut pas attribution. Tout achat avant notification n'engage en rien la collectivité.**

### Demandeur 1

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : n° : ..... rue : .....  
Code postal : ..... Commune : ..... Téléphone : .....  
Mail : ..... Date : ..... Signature : .....

### Demandeur 2

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : n° : ..... rue : .....  
Code postal : ..... Commune : ..... Téléphone : .....  
Mail : ..... Date : ..... Signature : .....

*Inscrire au dos de ce formulaire les demandeurs supplémentaires.*

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

**Les dossiers complets sont traités par ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement du budget annuel alloué à cette action. Tout dossier incomplet vous sera retourné.**

- Formulaire de demande d'aide complété
- Charte complétée, lue et signée
- Devis établi au nom des demandeurs
- Références techniques dont puissance du broyeur (joindre la fiche technique du matériel choisi)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture ou attestation d'électricité/gaz/eau, facture de téléphonie, quittance de loyer, dernier relevé de taxe d'habitation...) pour chaque demandeur
- Relevé d'Identité Bancaire d'un demandeur référent

### **DOSSIER COMPLET À ADRESSER AU PAYS VOIRONNAIS :**

→ **par courrier** à l'attention de : Simon Rousselot, Service Gestion des Déchets,  
40 rue Mainssieux, CS 80363, 38 516 Voiron Cedex

**OU**

→ **par courriel** à : [simon.rousselot@paysvoironnais.com](mailto:simon.rousselot@paysvoironnais.com)